

Sport Durable, _____

outils et bonnes pratiques

SPORTSORA

L'ASSOCIATION DES ACTEURS
DE L'ÉCONOMIE DU SPORT

Charte Olympique du CIO :

*« [...] encourager et soutenir une approche responsable
des problèmes d'environnement, de promouvoir
le développement durable dans le sport et d'exiger que
les Jeux Olympiques soient organisés en conséquence »*

Pour voir la totalité de la Charte :

http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf

JUIN 2011



Nous prenons peu à peu conscience aujourd'hui de la nécessité d'adopter un autre mode de développement économique, plus économe en ressources naturelles, plus respectueux de l'humain et de l'environnement. C'est l'avenir de l'homme qui en dépend.

Le sport est porteur d'enjeux écologiques particulièrement forts. Faut-il rappeler que 2,5 millions de compétitions sont organisées chaque année, que les ménages dépensent plus de 9 milliards d'euros par an en vêtements et matériels sportifs, que la France compte 260 000 équipements sportifs de proximité qui génèrent autant de dépenses d'eau et d'énergie.

Cependant, le sport est également porteur d'une éthique et de valeurs humanistes. C'est sûrement ce qui explique que le monde sportif ait été particulièrement précurseur en matière de développement durable. J'en veux pour preuve l'adoption d'un Agenda 21 du sport français par le CNOSF dès 2003. Beaucoup d'autres initiatives ont été lancées ces dernières années par le mouvement sportif, comme par les entreprises du secteur sportif. L'action de Sporsora, en tant qu'organisation professionnelle des acteurs économiques, est à cet égard exemplaire.

Avec la stratégie nationale pour le développement durable dans le sport 2011-2013, toutes ces énergies sont désormais fédérées autour de priorités communes et partagées. Il est maintenant temps de passer à l'action. Ce guide nous y invite. En recensant nombre de bonnes pratiques, il accompagnera en effet les fédérations, les clubs et toutes les entreprises désireuses de construire un monde plus respectueux de l'environnement, plus solidaire et plus fraternel.

Chantal Jouanno

Ministre des Sports

1^{er} juin 2011



Pratiqué par des millions de passionnés, représentant aujourd'hui une véritable industrie, le Sport a un impact économique, social et environnemental réel.

Le Développement Durable est une notion omniprésente dans notre société. Nombreux sont les acteurs de l'économie du Sport qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable sans avoir connaissance de son application possible au Sport.

Le Développement Durable doit être considéré comme une opportunité et non comme une contrainte par toutes les parties prenantes; un levier d'innovation et de progrès. Il va indiscutablement orienter et imprégner la relation entre les entreprises et les ayants droit dans une logique d'engagement collectif et de prise en compte des enjeux qui les relie.

Pour répondre aux attentes et aux besoins grandissants, Sporsora est fière de publier l'ouvrage, « Sport Durable, outils et bonnes pratiques », issu du travail de sa Commission Sport et Développement Durable pilotée par Édouard Donnelly, rassemblant des acteurs de l'économie du Sport autour d'une même exigence de responsabilité et de sens de l'intérêt général.

Au travers de cet ouvrage, nous vous encourageons à développer vos propres expériences en vous appuyant sur les normes et les outils existants; et en vous inspirant des bonnes pratiques pour œuvrer ensemble au développement du sport durable.

Laurent Damiani

Président de Sporsora

1^{er} juin 2011

Document réalisé par la Commission Développement Durable de Sporsora

Pilote: Édouard Donnelly (Keneo)

Sont membres de la commission:

Virgile Caillet (Fédération Française d'Athlétisme);

Anne Combier (Hickory);

Brigitte Deydier (Fédération Française de Golf);

Olivier Dulac (BNP Paribas);

Thierry Huguenin (Française des Jeux);

Arnaud Jean (Ministère des Sports);

Éric Journaux (Ministère des Sports);

Philippe Peyrat (GDF SUEZ).

Ont contribué à l'élaboration de ce document:

Margot Chave (Keneo);

Donatien Viaud (Sporsora);

Julien Vossier (Sporsora).

SOMMAIRE

Introduction	6
La notion de développement durable	7
Définition	7
La responsabilité sociétale et la norme ISO 26000	8
Le développement durable dans le sport	12
Prise de conscience du mouvement sportif	12
Les enjeux DD spécifiques au monde sportif	14
Mettre en œuvre une démarche DD dans un projet sportif	18
Les principales étapes d'une démarche DD	18
Des conseils pratiques	20
Quelques outils utiles	21
Mise en avant de cas concrets	27
Événements	27
Entreprises	32
Institutions	34
Conclusion	37
Glossaire	38

INTRODUCTION

Depuis la fin du XX^e siècle, le Sport s'est structuré, il s'est professionnalisé et il est devenu en quelques années un secteur économique à part entière. Ce développement, en parallèle d'une prise de conscience mondiale d'enjeux globaux déterminant pour l'avenir de l'humanité, exige du Sport de faire face à des responsabilités plus larges, et notamment d'intégrer l'ensemble des enjeux liés au développement durable. Consciente de son rôle, l'association Sporsora s'est engagée à sensibiliser les Acteurs de l'économie du Sport aux pratiques responsables.

La prise en compte de cet enjeu constitue un défi de grande ampleur, notamment pour le monde sportif. Chaque acteur du sport (éducateur, organisateur, dirigeant, sportif, annonceur, agence / conseil, détenteur de droits, média, mouvement sportif, pouvoirs publics...) doit aujourd'hui prendre en compte dans ses objectifs et dans son fonctionnement les contraintes et les opportunités de cette nouvelle donne sociale, environnementale et économique.

Ce dossier sur les outils et les bonnes pratiques existantes sur le thème du développement durable a pour objectif de promouvoir un « **Sport Durable** », c'est-à-dire favoriser la prise en compte des enjeux Développement Durable dans le Sport. Il n'a **pas vocation à être exhaustif** ni à présenter l'ensemble des enjeux et des actions à mettre en œuvre, mais plutôt de proposer les premières pistes de réflexion illustrées par quelques exemples concrets de bonnes pratiques. Il insiste également les sujets d'actualité sur ce volet, comme par exemple la future norme ISO sur les événements responsables prévue pour 2012.

I. LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A. Définition

La notion de développement durable apparaît en 1987 dans le rapport Brundtland qui la définit ainsi: « Un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Ce rapport insiste sur la nécessité d'une nouvelle ère de croissance économique qui doit protéger les ressources: « Le développement durable, c'est autre chose qu'une simple croissance. Il faut en effet modifier le contenu même de cette croissance, faire en sorte qu'elle engloutisse moins de matières premières et d'énergie et que ses fruits soient répartis plus équitablement. Ces mesures s'imposent dans tous les pays, dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à préserver notre **capital écologique, améliorer la répartition des revenus, et réduire notre vulnérabilité aux crises économiques** ».

Aujourd'hui, même si le développement durable couvre un grand nombre de problématiques, l'enjeu le plus important qui s'impose à toute démarche de développement durable reste néanmoins la **lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre**.

Voici un schéma généralement utilisé pour définir le développement durable:



Source : www.tdv-industries.fr

« À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. »¹

B. La responsabilité sociétale et la norme ISO 26000

On nomme « **responsabilité sociétale** » la démarche qui consiste à intégrer le développement durable au sein d'une entreprise, ou plus généralement au sein d'une organisation (on parle aujourd'hui souvent de « RSO » = Responsabilité Sociétale des Organisations). Cette démarche s'intéresse à l'ensemble des impacts sur l'environnement naturel, social et économique induits par les décisions et les activités de l'organisation considérée. La responsabilité sociétale doit donc être intégrée au cœur de la stratégie globale de l'organisation.

1. Définition du DD par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement:

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Definition-du-developpement_15067.html

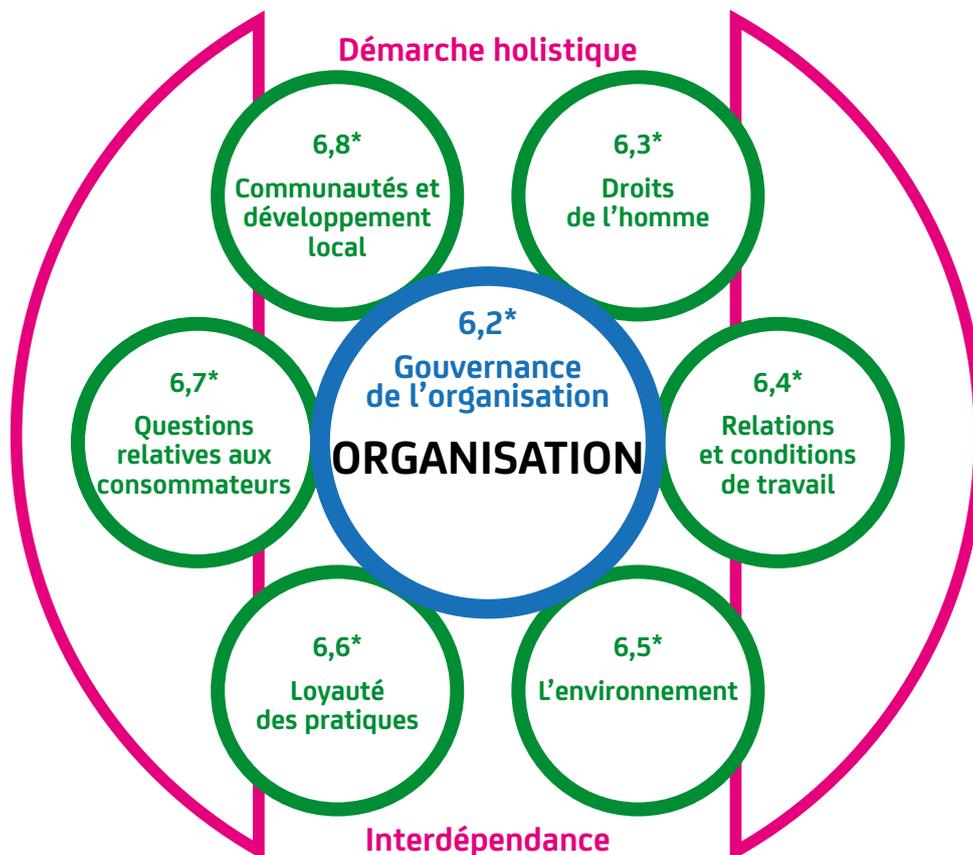
Finalisée récemment et très attendue au niveau mondial tant elle fait déjà référence, **la norme ISO 26000** s'adresse à tous les types **d'organisations** (entreprises, associations, institutions publiques, ONG...) quelles que soit leur taille ou leur localisation, et leur fournit des lignes directrices pour les aider à prendre en compte cette responsabilité sociétale et de contribuer ainsi au développement durable.

Pour définir le périmètre de leur responsabilité sociétale, la norme ISO 26000 invite les organisations à articuler leur démarche autour de sept questions centrales: la gouvernance de l'organisation, les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, les bonnes pratiques des affaires, les questions relatives aux consommateurs et l'engagement sociétal.

Ces questions centrales visent à identifier les domaines d'actions pertinents sur lesquels l'organisation va pouvoir se baser pour fixer ses priorités et mettre en place ses propres actions.



Responsabilité sociétale : les 7 questions centrales



* Les chiffres correspondent aux numéros des chapitres de la norme ISO 26000.

Les **normes de système de management** – ISO 14001, ISO 9001... – sont complémentaires et compatibles avec la norme ISO 26000. Norme de recommandations, l'ISO 26000 permet d'alimenter la réflexion stratégique des organisations. Elle se situe donc plus en amont et peut conduire par exemple à engager une démarche ISO 9001 pour optimiser la relation client ou une démarche ISO 14001 pour organiser et crédibiliser la prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement de l'organisation. Il en va de même pour les outils tels que OHSAS 180013, le GRI, les écolabels, le bilan carbone®... qui apportent des réponses méthodologiques, opérationnelles ou de reconnaissance sur des aspects spécifiques de la mise en œuvre de la norme ISO 26000.

Pour aller plus loin, vous pouvez visiter le site de l'AFNOR et la page consacrée à l'ISO 26000 (un guide d'application pour les Acteurs du Sport est en cours d'élaboration):

<http://www.afnor.org/content/download/26776/235061/version/1/file/ISO26000-en-10-questions.pdf>

De leur propre initiative ou pressée par des contraintes réglementaires ou des pressions de leurs parties prenantes, la majorité des grandes entreprises françaises ont développé des démarches développement durable qui correspondent à l'esprit « RSE » normalisé par l'ISO 26000.

On a vu ainsi apparaître des directions développement durable au sein de pratiquement tous les grands groupes, chargées de définir et d'animer la politique de l'organisation en la matière: objectifs annuels, mesures à mettre en œuvre, publication de rapports, intégration des critères d'évaluation extra-financiers à tous les niveaux, etc.

II. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SPORT

A. Prise de conscience du mouvement sportif

Le sport n'échappe pas au mouvement en marche dans tous les secteurs économiques. C'est d'abord l'intégration, dès 1994, de l'environnement comme pilier de la **charte olympique du Comité International Olympique**, puis l'élaboration, en 2003, de **l'Agenda 21 du mouvement sportif français par le Comité Nationale Olympique et Sportif Français**, un programme qui est une déclinaison de « l'Agenda 21 du CIO » adapté au contexte français.

Charte Olympique du CIO :

« [...] encourager et soutenir une approche responsable des problèmes d'environnement, de promouvoir le développement durable dans le sport et d'exiger que les Jeux Olympiques soient organisés en conséquence »

Pour voir la totalité de la Charte :

http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf

Pour accéder à l'Agenda :

http://www.franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf



Une prise de conscience dans de nombreuses organisations sportives, tant :

- dans l'organisation des grands événements sportifs comme par exemple le programme environnement de la Coupe du Monde de rugby 2007, le volet développement durable de la candidature à l'UEFA EURO 2016 ou aux JO d'Annecy 2018, ou encore des JO 2012 à Londres ;
- dans l'organisation de la pratique : programme environnement de l'UFOLEP ou de la Fédération Française de Tennis par exemple ;
- que dans la construction des équipements.

Sport Durable, outils et bonnes pratiques

Le sport est également un vecteur puissant d'éducation et de sensibilisation; il représente donc une formidable opportunité de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux du développement durable. Des associations environnementales ou des organisations publiques comme l'ADEME l'ont bien compris et développent depuis quelques années de nombreuses actions de lobbying auprès des acteurs du sport pour les inciter à engager des démarches ambitieuses.



Plus récemment, le ministère des sports a lancé les Assises nationales du Sport et du Développement durable et de nombreuses consultations auprès des acteurs du sport et de la responsabilité sociétale afin de définir une stratégie partagée pour un développement durable du sport. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale du développement durable 2010-2013 (SNDD) validée par le gouvernement au cours de l'été 2010, qui fixe 9 défis clés. Pour aller plus loin, vous pouvez découvrir le document du Ministère du Développement Durable sur son site www.sports.gouv.fr, rubrique développement durable.

Autre évolution majeure à venir autour de la thématique Sport et Développement Durable, la future **norme ISO 20121**, intitulée « **Organisation d'événements et développement durable** » constituera un cadre unique et internationalement reconnu visant à promouvoir le développement durable dans les critères d'organisation d'événements de toutes tailles et de toutes sortes. Le choix du lieu, la gestion de la chaîne logistique, l'approvisionnement, la communication ou encore les transports seront soumis à des recommandations précises, à l'image du standard britannique BS 8901² qui sert de modèle à cette norme internationale.

Prévue pour 2012, à l'occasion des Jeux Olympiques de Londres, l'ISO 20121 est actuellement en cours de réalisation par un comité créé pour l'occasion animé par le Royaume-Uni et le Brésil avec des exemples sectoriels fournis en annexe à titre informatif. En outre, les experts ont décidé d'inclure les questions centrales de la norme ISO 26000 Responsabilité sociétale dans ce document (cf. détails sur les JO 2012 en quatrième partie). Cette norme s'adressera à tout type d'événement (culturel, professionnel...) et pas seulement sportif.

2. Cf. Glossaire en fin de dossier

B. Les enjeux DD spécifiques au monde sportif

Enjeux environnementaux

Les transports

Lors de l'organisation des événements sportifs (compétitions, rencontres...), l'impact principal se situe généralement au niveau des transports des personnes qui se rendent sur les manifestations: les émissions carbonees liées aux transports (voitures, bus, avions...) sont très élevées du fait de la grande concentration de personnes pendant une courte période.

L'enjeu est également très important dans le cadre de la pratique du sport tant pour se rendre sur les lieux de pratique que pour les rencontres et compétitions amateurs.

Les déchets

Comme toute activité humaine, la pratique sportive génère des déchets (fin de vie du matériel sportif, restauration...), impact qui atteint des pics importants lors d'événements ponctuels (utilisation de supports jetables pour la restauration, la communication...). Les déchets, s'ils ne sont pas recyclés à travers les filières appropriées, sont une source de pollution importante (incinération, décharge...).

La biodiversité

L'implantation des stades mais également le déplacement d'une population importante dans un lieu donné à un temps donné, peut avoir des répercussions négatives sur l'environnement naturel aux alentours: faune, flore, ou d'une manière générale la biodiversité. Cela est vrai pour les sports de nature comme dans le cadre de la construction des équipements sportifs. L'enjeu ici est de protéger et de valoriser la biodiversité.

Les bâtiments

Au moment de leur implantation (impact sur l'environnement naturel), pendant la construction (impact des travaux, choix des matériaux plus ou moins respectueux de l'environnement), ou encore lors de leur utilisation (consommation d'énergie pour chauffer, éclairer...), l'impact des bâtiments nécessaires à la pratique sportive sur l'environnement est un enjeu majeur à prendre en compte.

Les ressources naturelles

L'enjeu est ici de minimiser et d'optimiser les consommations de ressources naturelles que ce soit l'eau, l'énergie, l'alimentation due à l'utilisation récurrente des établissements sportifs comme lors des organisations d'événements.

Enjeux sociaux

Santé et Bien-être

Le sport joue un rôle déterminant pour la santé et le bien-être de l'ensemble de la population. Ces enjeux sont au cœur des préoccupations sociales du développement durable.

Accessibilité

L'accessibilité du sport et des événements sportifs est au cœur des enjeux d'un développement durable du sport. Quel que soit son sexe, sa provenance, son âge, son handicap, sa religion, mais également son niveau social, chacun doit pouvoir pratiquer librement du sport et assister aux rencontres sportives.

Diversité

La promotion de la diversité doit trouver une application exemplaire dans le secteur sportif, et ce à tous les niveaux: pratiquants, employés, volontaires, mais aussi sponsors, fournisseurs, collectivités...

Ancrage local

Le sport fait partie de la communauté qui l'entoure, il doit s'y intégrer et participer à la vie citoyenne des populations locales. Il doit avoir pour objectif de multiplier les répercussions positives de la pratique sportive comme des événements sur la communauté locale.

Promotion des valeurs sociétales

Le sport touche un très large public; il doit utiliser cet atout pour sensibiliser ses spectateurs ou ses praticiens aux valeurs sociétales. La manifestation sportive est une occasion de valoriser les spécificités culturelles des populations locales à travers différentes actions: création de musées, expositions, création de lien social entre les différentes populations.

Emploi

Un événement sportif est par essence source d'emplois avec des postes très variés et souvent à durée déterminée ou intérimaire. Il est de la responsabilité des organisateurs de mettre en place un recrutement basé sur la diversité et l'égalité des chances, et d'assurer des conditions de travail décentes, des formations ainsi qu'un accompagnement dans la reconversion.

Éthique

La lutte contre la triche, le fléau du dopage, les abus liés aux paris, l'éthique dans les affaires, sont des enjeux majeurs pour le sport et sont indissociables d'une démarche de développement durable sportive.

Relations Fournisseurs

Les « achats responsables » sont au cœur des stratégies développement durable des entreprises. L'organisation d'un événement sportif requiert l'intervention d'un très grand nombre de prestataires; l'intégration de critères développement durable dans le choix et dans la relation avec ses fournisseurs est donc incontournable.

Enjeux économiques

Utilisation des infrastructures existantes et installations temporaires

Certains événements nécessitent la construction d'équipements spécifiques. On privilégiera la maximisation de l'utilisation des infrastructures existantes et le recours au temporaire plutôt que la construction d'équipements pérennes mais ne répondant pas à une demande locale et générant un poids économique pour le territoire (éviter les « éléphants blancs³ »).

Pérennisation des financements

Le développement durable impose une viabilité financière sur le long terme. Dans le sponsoring, cela se traduit donc par l'établissement de relations pérennes avec des partenaires engagés à soutenir dans la durée un événement ou une organisation sportive.

Activation sponsoring

Le développement durable peut constituer une opportunité d'activation intéressante pour les partenaires; en s'associant à une action ou à la démarche globale, c'est l'occasion de mettre en avant sa propre politique DD et de faire bénéficier à l'organisation de son savoir-faire (les entreprises sont aujourd'hui souvent plus avancées que le monde sportif sur ces sujets...).

Héritage post-événement

L'enjeu est de réfléchir en amont à l'impact que laissera l'organisation d'un événement sportif: mobilisation de personnes, de ressources, utilisation de locaux... L'impact sur la communauté locale, son économie, son environnement et sa société doit être pris en compte dès le départ et être maximisé.

Innovation

Innover est un enjeu général de l'organisation d'événements comme de la pratique sportive, mais l'innovation doit être également considérée comme un levier majeur pour répondre aux enjeux DD.

3. Un éléphant blanc est une réalisation d'envergure, souvent prestigieuse et d'initiative publique, qui s'avère plus coûteuse que bénéfique et dont l'exploitation ou l'entretien devient un fardeau financier (wikipedia)

Rayonnement

L'organisation d'un événement ou d'une pratique sportive doit considérer son impact sur la communauté locale, sur les autres pratiques sportives / événements, sur les retombées de son organisation... Il est important également de valoriser l'expérience, les bonnes pratiques et de partager le plus largement possible cette expertise.

III. METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DD DANS UN PROJET SPORTIF

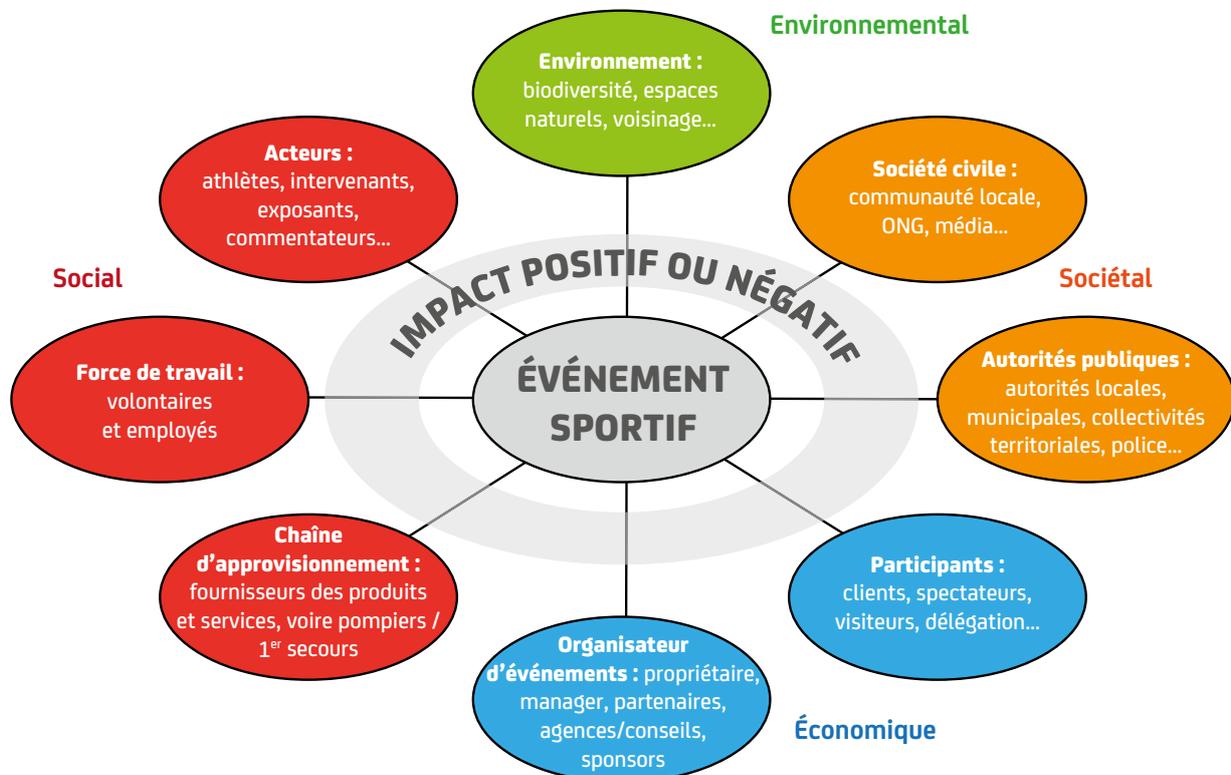
A. Les principales étapes d'une démarche DD

La démarche présentée ci-après est compatible avec l'esprit des normes « RSO » applicables au monde sportif : notamment la norme ISO 26000 et la future norme ISO 20121.

État des lieux

Pour mettre en œuvre une démarche DD, il est d'abord nécessaire **d'identifier ses principaux enjeux** (voir Partie II). Il sera intéressant de réunir les **acteurs du projet en interne** afin d'obtenir leur vision et leurs idées. L'étape suivante consistera à s'ouvrir vers l'extérieur : **identifier ses parties prenantes** (partenaires, clients, fournisseurs...) et les interroger sur leur vision et leurs propositions. Ces informations récoltées serviront de socle à la démarche et au plan d'actions. En fonction du type d'événement / de pratique sportive visé(e), il peut être important de **déterminer le périmètre** pour lequel sera spécifiée la démarche DD avant de se lancer dans son élaboration. À la fin de cette première étape, l'organisme doit être capable d'afficher **sa propre vision du développement et ses objectifs**.

Exemple de l'identification des parties prenantes pour l'organisation d'un événement sportif :



Définition d'un plan d'actions

Les enjeux identifiés, la phase suivante consiste à les **prioriser** selon les critères propres à chaque organisateur (sensibilité social / environnemental, coût, faisabilité, impact et retombées...). À noter que certains thèmes sont incontournables: le changement climatique (bilan carbone[®], plan transport, réduction énergie...), les déchets, le volet social interne, etc. Généralement, une démarche bien construite s'attaque à tous ses problèmes, et essaye d'aller un peu plus loin sur 1 ou 2 thématiques (financement d'ONG, actions très innovantes...) proches des préoccupations de l'organisation: c'est la thématique de l'eau pour Danone, de la construction durable pour Lafarge, etc.

À partir de cette priorisation, on peut élaborer un **plan d'actions**:

- pour chaque enjeu, une ou plusieurs actions précises et concrètes sont définies;
- pour chaque action, on désigne un responsable du projet et on définit un indicateur de suivi pour mesurer les progrès;
- on répartit ces actions sur une, deux ou trois années de manière réaliste, en fonction de sa priorisation.

Ce plan d'actions est un outil essentiel pour piloter la démarche développement durable de l'événement ou de la pratique sportive. Il permet de suivre les actions engagées ou à engager, de connaître les pilotes / responsables des actions, d'identifier les indicateurs clés, de regrouper les actions en thèmes...

Mise en œuvre

Il est primordial dans une démarche DD que tous les collaborateurs s'engagent dans la démarche, et d'entraîner avec soi un maximum de parties prenantes externes. Si la décision de s'engager doit venir du **plus haut niveau de management**, il est essentiel ensuite de **partager la volonté et l'engagement à tous**. Une fois le plan d'actions terminé, on peut organiser une réunion d'informations pour sensibiliser les ressources humaines à cette démarche, les inciter à échanger leurs idées, les faire remonter aux responsables d'actions... Il est également très important de **communiquer régulièrement** sur les progrès réalisés. Enfin, un **plan de formation** devra être élaboré afin d'identifier les personnes clés dans la mise en œuvre de la démarche qui devront bénéficier d'une formation généraliste ou technique pour avancer dans leurs missions.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la stratégie développement durable – dans le cadre d'organisation d'événements sportifs – a un potentiel important d'activation de partenariats: chaque action constitue un projet unique et engageant, valorisé sur ses progrès. C'est l'occasion pour un partenaire de valoriser ses propres actions développement durable et de mettre à profit ses connaissances en la matière.

B. Des conseils pratiques

Éviter le « green washing »

Toute communication sur sa démarche développement durable doit être construite autour des indicateurs clés de suivis, afin de prouver les progrès réalisés. Dans un domaine en évolution constante, où les associations sont très présentes et attentives, rester humble est également primordial.

Mesurer l'importance de la généralisation...

Certes, les thématiques développement durable sont très nombreuses, il est cependant essentiel de considérer tout enjeu en fonction de l'environnement global et de traiter tous les sujets; bien qu'une priorisation dans le temps soit nécessaire pour élaborer un plan d'actions réaliste, on ne peut pas choisir que les aspects sociaux au détriment des enjeux environnementaux par exemple.

... et de la spécialisation

Tout en traitant tous les thèmes du DD, il peut être avantageux pour un événement ou une pratique sportive de trouver son point fort et d'en faire un axe d'exemplarité.

Rester cohérent

Les événements sportifs tout comme la pratique sportive peuvent avoir des impacts lourds notamment sur l'environnement. S'il est possible de les rendre plus responsables, il est primordial de rester réaliste aussi bien dans sa vision, son plan d'actions que dans la communication faite autour de sa démarche DD: éviter les effets d'annonce inutiles « événement à impact nul ou positif », cela n'existe pas!

Entrer dans une démarche de progrès continu

S'engager dans une démarche de développement durable, c'est accepter que la perfection ne pourra pas être atteinte la première année, et que les enjeux, tout comme les moyens mis en places pour y répondre, évolueront continuellement. La vision et le plan d'actions ne doivent pas rester figés; au contraire, la mise en œuvre de la démarche et le suivi des indicateurs clés doivent servir d'outils pour identifier les corrections à apporter et les apprentissages à retenir. C'est une démarche de long terme.

Mettre en place une base solide

La démarche doit être portée de l'intérieur pour vivre. La volonté de s'engager doit provenir du plus haut niveau de management, et doit être exprimée par eux. Il est également avantageux de nommer en interne une personne responsable du projet, de préférence rattachée à la direction générale pour assurer sa légitimité car le sujet est très transversal. Outre la sensibilisation du personnel et la formation des collaborateurs clés, on peut également sensibiliser le comité de direction aux enjeux et à la démarche DD. Enfin, faire appel à un conseil extérieur pour aider à définir les grandes lignes est souvent incontournable: administration (mission développement durable du ministère des sports), agences publiques (ADEME), agences de conseils spécialisées...

C. Quelques outils utiles

OUTILS	FONDATEURS	OBJECTIFS
ADERE (Auto diagnostic environnement pour les responsables d'événements)	ADEME/ANAE/ FONDATION NICOLAS HULOT/ MEDULI NATURE/ MOUNTAIN RIDERS/ UFOLEP	<p>Mesurer l'impact de votre événement sur votre environnement en moins de 2h:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créez votre événement puis répondez aux séries de questions découpées en 6 thématiques : Alimentation - Sensibilisation – Transports – Hébergement - Lieux, technique et décoration - Communication. • L'analyse de l'organisation de votre événement est découpée en 3 temps à remplir dans l'ordre : avant, pendant et après sa tenue. • Une sauvegarde automatique est réalisée au fur et à mesure de votre saisie. • À la fin de chaque rubrique, vous obtiendrez une note relative à l'impact de votre événement. Par rapport à vos résultats, des conseils pour réduire l'impact environnemental de votre manifestation vous seront proposés. • Vous pouvez enregistrer le bilan de votre diagnostic dès la fin de votre saisie. • À la fin de chaque thématique, téléchargez les documents pour vous permettre de reprendre les questions, objectifs, conseils de votre manifestation. Vous pouvez alors partager vos résultats et vos objectifs avec l'ensemble de votre équipe et de vos partenaires. <p>Pour aller plus loin : http://www.evenementresponsable.fr/</p>
Eco-conception des expositions - Eco-Expo®	ATEMIA	<p>À destination des conservateurs, des institutions culturelles au sens large et de professionnels tels que les scénographes, les concepteurs d'exposition ou encore les architectes d'intérieur, la démarche Eco-Expo® propose un outil clé en main accompagné d'une formation à l'éco-conception. Basée sur une grille d'analyse, la démarche Eco-Expo® est structurée autour d'une formation et d'un accompagnement « à la demande » en fonction de vos besoins.</p> <p>L'objectif final consiste à connaître précisément les impacts et les enjeux liés à votre exposition afin de les anticiper, de les évaluer et de s'améliorer au fil des années.</p> <p>Pour aller plus loin : http://www.atemia.org/Formation_eco-conception_:_Evenements_et_Stands-news20.htm</p>
Patrimoine culturel des organisations – Bilan Patrimoine®	ATEMIA	<p>Créateurs et dirigeants de PME, candidats à la reprise d'une franchise ou d'une entreprise familiale, directeurs de services... doivent avoir une approche marketing et commerciale ainsi qu'une vision stratégique précise.</p> <p>Si la performance économique, source de patrimoine financier, les motive principalement, elle ne doit pas occulter l'importance des réalités humaines et sociales, cruciales pour faire vivre le patrimoine culturel de l'entreprise. La relation homme et patrimoine est ainsi un enjeu sociétal majeur, pourtant globalement inexploité dans le monde professionnel, directement concerné par les nombreuses retombées de sa prise en compte.</p> <p>Pour aller plus loin : http://www.atemia.org/Patrimoine_culturel_des_organisations_%E2%80%93_Bilan_Patrimoine%C2%A9-ctt10.htm</p>

OUTILS	FONDATEURS	OBJECTIFS
Global Reporting Initiative -GRI	Coalition pour les économies environnementales responsables (CERES) en association avec le programme d'environnement des Nations Unies (PNUE)	<p>Établi vers la fin 1997, le Global Reporting Initiative (GRI) a comme mission de développer les directives applicables mondialement en matière de développement durable, ainsi que de rendre compte des performances économiques, environnementales, et sociales, initialement pour des sociétés et par la suite pour n'importe quelle organisation gouvernementale, ou non gouvernementale. Le GRI incorpore la participation active des sociétés, des O.N.G., des organismes de comptabilité, des associations d'hommes d'affaires, et d'autres parties prenantes du monde entier. La version GRI actuellement en vigueur est qualifiée de G3.</p> <p>Pour aller plus loin: http://www.globalreporting.org/ReportingFramework/G3Guidelines/</p>
Bilan Carbone® des Activités Sportives Fédérales	ADEME	<p>Comme toute activité, le sport n'échappe pas aux contraintes liées aux dépendances énergétiques et au changement climatique: transports de supporters et de sportifs, éclairage des complexes, chats d'équipements... Piloté avec le MEEDDAT et le Comité National Olympique et Sportif Français, ainsi qu'avec 5 fédérations sportives pilotes, le guide méthodologique détermine, par échelon, les flux susceptibles d'engendrer des GES. Du club à la fédération nationale en passant par les comités régionaux et départementaux, chaque structure peut identifier les chantiers environnementaux à mettre en œuvre. En parallèle, vous pouvez télécharger la plaquette présentant l'opération consistant à faciliter la réalisation de Bilan Carbone par les instances fédérales sportives.</p> <p>Pour aller plus loin: http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=15729&m=3&catid=22544</p>
Charte Développement Durable	CNOSF	<p>La charte du Sport et du Développement Durable met l'accent sur un nombre limité d'objectifs choisis en fonction de leur importance et de la capacité du mouvement sportif à les atteindre. Cette charte s'apparente aux chartes adoptées par les entreprises dans le cadre de la loi RES (Responsabilité Environnementale et Sociale). Elle est d'application volontaire.</p> <p>Pour aller plus loin: http://www.franceolympique.com/files/File/actions/environnement-devdur/charte_dd_19-05-2009.pdf</p>
Charte de développement durable UEFA EURO 2008TM	Réalisé par l'Autriche et la Suisse, pays hôtes	<p>Charte sur l'engagement des deux pays organisateurs de l'UEFA 2008 : l'Autriche et la Suisse veulent faire du Championnat d'Europe de Football un événement sportif novateur et durable. Les deux pays tiennent notamment compte des dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles.</p> <p>Pour aller plus loin: http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=15729&m=3&catid=22544</p>
SNDD	Ministère des Sports	<p>Le ministère des sports a lancé les Assises nationales du Sport et du Développement Durable et de nombreuses consultations auprès des acteurs du sport et de la responsabilité sociétale afin de définir une stratégie partagée pour un développement durable du sport. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale du développement durable 2010-2013 (SNDD) validée par le gouvernement au cours de l'été 2010, qui fixe 9 défis clés.</p> <p>Pour aller plus loin: www.sports.gouv.fr</p>

LABELS ET NORMES	FONDATEURS	OBJECTIFS
ISO 14001	AFNOR GROUPE	<p>Avec la certification ISO 14001, vous obtiendrez la reconnaissance de votre engagement et de vos efforts en matière de management environnemental.</p> <p>D'application volontaire, cette démarche vient appuyer votre stratégie et vos convictions en matière de développement durable. ISO 14001 est le seul référentiel reconnu internationalement en Système de Management de l'Environnement.</p> <p>Pour aller plus loin : http://www.iso.org/iso/fr/iso_catalogue/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=31807</p>
ISO 26000	AFNOR GROUPE	<p>L'ISO 26000 présente des lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités et en rendre compte. Les objectifs de la norme ISO 26000 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider une organisation à prendre en charge ses responsabilités sociétales; - fournir des lignes directrices pour identifier et s'engager avec les parties prenantes et améliorer la crédibilité des rapports et déclarations à propos de la RS; - mettre en relief les résultats obtenus et les améliorations; - accroître la satisfaction et la confiance des clients; - promouvoir une terminologie commune dans le champ de la RS; - être cohérent et non pas en contradiction avec les documents, traités et conventions existants, et les autres normes ISO. <p>Pou aller plus loin : http://www.iso.org/iso/fr/iso_catalogue/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=42546</p>
ISO 20121	AFNOR GROUPE	<p>L'ISO 20121 (en cours de définition), spécifique aux organisateurs d'événements, adoptera une approche par systèmes de management appelant l'identification des enjeux clés du développement durable comme le choix du lieu, les procédures opérationnelles, la gestion de la chaîne logistique, l'approvisionnement, la communication, le transport, et bien d'autres aspects encore.</p> <p>Pour aller plus loin : http://www.iso.org/iso/fr/pressrelease.htm?refid=Ref1281</p>

LABELS ET NORMES	FONDATEURS	OBJECTIFS
Eco-label européen	AFNOR GROUPE	<p>Créé en 1992, l'Eco-label européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.</p> <p>Il est délivré en France par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant. C'est une marque volontaire de certification de produits et services.</p> <p>Les entreprises qui souhaitent l'obtenir peuvent en faire la demande.</p> <p>Le label écologique communautaire repose sur le principe d'une « approche globale » qui « prend en considération le cycle de vie du produit à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage ».</p> <p>La qualité et l'usage sont également pris en compte.</p> <p>Pour aller plus loin : http://www.ecolabels.fr/fr/</p>
NF Environnement	AFNOR GROUPE	<p>À performances d'usage égales, la marque NF Environnement distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit. Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des critères écologiques et d'aptitude à l'usage.</p> <p>Ces critères sont le résultat de négociations entre représentants d'industriels, d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement, de distributeurs et des pouvoirs publics.</p> <p>L'usage des produits porteurs de la marque NF Environnement, comme ceux porteurs de l'Eco-label européen, contribue à un comportement de consommateurs éco-responsables.</p> <p>Pour aller plus loin : http://www.marque-nf.com/resultatrecherche.asp?Critere=TypeDeMarque&Valeur=Marque%20NF%20Environnement</p>

GUIDES	FONDATEURS	OBJECTIFS
Agenda 21	CNOSF	<p>Cet Agenda 21 est le programme d'action du sport français en faveur du développement durable. Il est organisé en quatre chapitres qui constituent les quatre grands domaines d'action retenus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement durable, une nouvelle approche des politiques sportives et de l'olympisme; • la solidarité sportive au service du développement durable; • une gestion et une organisation du sport respectueuse de l'environnement; • une économie du sport au service du développement durable. <p>Pour aller plus loin: http://www.franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf</p>
ECOGUIDE		<p>Guide à l'attention de tous afin d'élaborer ses événements dans une dimension de développement durable sur tous les aspects.</p> <p>L'ECO GUIDE donne des conseils et des indications aussi bien sur l'organisation à choisir, que les sites, le traiteur, les décors etc. dans le respect du développement durable.</p> <p>Pour aller plus loin: http://www.eco-evenement.org/fr/accueil.aspx</p>
Guide de l'Eco-Communication	ADEME	<p>Dans cet ouvrage, l'ADEME apporte des réponses concrètes et argumentées à toutes ces questions, parmi beaucoup d'autres:</p> <p>Pourquoi intégrer le développement durable aux actions de communication? Comment éco-concevoir tous les supports de communication? Quelle démarche adopter pour rendre les manifestations événementielles éco-responsables? Comment inscrire cette démarche dans la durée, puis la valoriser?</p> <p>Fort de témoignages de professionnels de la communication, du privé comme du public, cet ouvrage propose de nombreux conseils, astuces et outils et présente des exemples pratiques, sans oublier des pistes de questions à se poser avant, pendant et à l'issue de toute démarche.</p> <p>Pour aller plus loin: http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=47215&p1=6178&p2=&ref=17597</p>
Sustainable Sport and Event Toolkit	Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games (VANOC) and the International Academy of Sports Science and Technology (AISTS)	<p>À destination des organisateurs d'événements sportifs nationaux ou internationaux, ce guide fournit les outils nécessaires pour intégrer une dimension développement durable à l'organisation d'événements. Ces lignes directrices ont été la base de la stratégie DD des Jeux Olympiques et Paralympiques de Vancouver en 2010.</p> <p>Pour aller plus loin: http://sustainable-sport.org/files/SSET_v1.4%20A4_LowRes_ENGLISH.pdf</p>

GUIDES	FONDATEURS	OBJECTIFS
Green Champions in Sport and Environment	German Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety German Olympic Sports Confederation	Guide des bonnes pratiques existantes en Allemagne en ce qui concerne les actions mises en place pour minimiser l'impact environnemental de la pratique sportive, ainsi que de recommandations applicables à tous les pays. Pour aller plus loin: http://www.unep.org/sport_env/Final-GreenChampions_Guide_070928.pdf
Rapport sur le Développement Durable lors de l'UEFA EURO 2008TM	Réalisé par l'Autriche et la Suisse, pays hôtes, avec le concours d'Euro 2008 SA et des huit sites d'accueil de Bâle, Berne, Genève, Innsbruck, Klagenfurt, Salzbourg, Vienne et Zurich	Les Championnats d'Europe de football UEFA EURO 2008 ont été la première grande manifestation footballistique bénéficiant d'une gestion de la durabilité intégrée, traçant en quelque sorte la voie pour de prochains grands événements dans ce domaine. Paru en novembre 2008, le rapport rend compte de la réalisation du concept de développement durable et formule des recommandations destinées aux futures manifestations (sportives) de grande ampleur. Pour aller plus loin: http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/themen/foerderung/spitzensport/sportanlage/euro08_neu/projektorganisation/nachhaltigkeit.html
Manifestations Sportives et Développement Durable	UFOLEP	Ce guide n'est pas un guide organisationnel et technique de la rencontre sportive mais plutôt un relevé de conseils pour que l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique persiste dans son engagement pour un développement durable. Le guide est divisé en thématiques permettant d'aborder les différents aspects liés à l'organisation sportive. Pour aller plus loin: http://www.sport21.fr/resources/guide+manifestations+DD.pdf

IV. MISE EN AVANT DE CAS CONCRETS

A. Événements

L'Euro 2008

Le championnat d'Europe de football UEFA 2008 organisé en Suisse et en Autriche, a particulièrement pris en compte les enjeux de développement durable.

Au niveau **écologique**, un chiffre est mis en évidence par les organisateurs: 65 % des spectateurs sont venus en transports publics pour assister au match ou les regarder dans les zones aménagées. Des efforts ont été réalisés au niveau de la nourriture, les produits locaux et biologiques ont été privilégiés pour les spectateurs. Les énergies éoliennes, solaires et hydroélectriques ont été utilisées dans les stades et dans les espaces consacrés aux supporters. Les organisateurs ont mis l'accent sur la réduction des emballages inutiles (3,8 millions de bouteilles recyclables).

Économiquement, l'Euro a insufflé un vent nouveau au niveau du tourisme, les pays en ont profité pour embellir leur image de marque, leur patrimoine culturel et améliorer les conditions d'hébergements notamment. Les investissements en termes d'infrastructures ont dépassé la compétition pour s'installer dans la durée. Beaucoup de stades de l'Euro 2008, accueillent aujourd'hui des commerces, des écoles, des maisons de retraite, etc. L'Euro a ainsi créé des emplois locaux.

Le domaine **social** n'a pas été oublié; les organisateurs ont axé leur communication sur la lutte contre le racisme et la non-violence dans les stades, un fléau dans le football moderne. Des efforts ont été fournis dans chaque enceinte sportive pour l'accueil des personnes à mobilité réduite (4 000 places réservées pour les fauteuils roulants).

L'Euro 2008 a été la première grande manifestation de football qui a introduit le développement durable dans son fonctionnement.

Pour aller plus loin :

http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/themen/foerderung/spitzensport/sportanlaesse/euro08_neu/projektorganisation/nachhaltigkeit.html

Les Jeux Olympiques de Vancouver

Les Jeux Olympiques (JO) ne pouvant plus passer à côté des exigences du développement durable, l'occasion était donc idéale pour organiser les JO d'hiver les plus verts de l'histoire.

D'un point de vue **écologique** et **économique**, une action a été particulièrement remarquée: l'anneau olympique de Richmond. Le toit a été fabriqué en bois endommagé (autrefois considéré comme inutilisable) par des insectes qui contaminent les arbres dans les forêts canadiennes. Cet anneau a également la capacité de récupérer les eaux de pluie utilisées pour alimenter les chasses d'eaux des toilettes du complexe sportif et pour l'irrigation et l'arrosage du paysage naturel et artificiel. Cet anneau permet aussi de capter et de réutiliser la chaleur résiduelle provenant de la fabrication de la glace, pour les systèmes de chauffage et de refroidissement du bâtiment, ainsi que pour la production d'eau chaude. L'anneau continuera à servir pour différentes compétitions sportives et pourra être utilisé comme centre de bien-être après les jeux.

Au-delà cette innovation, il existe d'autres points positifs. Citons les médailles olympiques construites avec des matériaux recyclés provenant d'appareils électroniques inutilisables; mais aussi une importante flotte de bus à hydrogène qui reliaient les villages olympiques à la ville de Vancouver, mis en place par la COVAN, le Comité d'Organisation des jeux olympiques et paralympiques de Vancouver.

L'aspect **social** avait également une part importante dans ces Jeux. Le comité voulait des « jeux accessibles » pour tout le Canada en intégrant les résidents et les entreprises de quartiers défavorisés y compris les autochtones, très importants en Amérique du Nord.

En effet, un accord avait été établi avec la COVAN, favorisant une collaboration partagée à tous les niveaux (économiques, culturels, sociaux etc.)

En définitive, nous pouvons considérer les olympiades de Vancouver comme les plus vertes de l'histoire.

Pour aller plus loin: <http://www.london2012.com/making-it-happen/sustainability/index.php>

L'Eco-Trail de Paris Ile-de-France

Le Trail de Paris Ile-de-France est la première course nature mettant en valeur le milieu naturel et culturel de la Région. L'Eco-Trail de Paris propose trois types d'épreuves en fonction du niveau des participants avec une arrivée au pied de la Tour Eiffel.

La course nature avec l'Eco-Trail Ile-de-France revêt trois dimensions:

- Une dimension **culturelle** où les participants découvrent le riche patrimoine historique de la région Ile-de-France et ses nombreux lieux symboliques;
- Une dimension **écologique** car cette journée permet aux organisateurs de communiquer et de sensibiliser les sportifs sur le respect de la nature. Les participants s'impliquent dans cette action environnementale par la signature d'une charte éthique qui prévoit notamment l'utilisation prioritaire des transports en commun et le tri des déchets. Pour accentuer leurs actions, les organisateurs ont mis en place un projet axé sur la protection et la restauration de notre patrimoine historique, en partenariat avec l'Office National des Forêts;
- Une dimension **sociale** à chaque inscription, 2 € sont reversés aux associations « Trans-Forme » qui promeut l'activité physique des personnes transplantées ou dialysées, et « Le Rire de Médecin », qui envoie des clowns dans les hôpitaux pour enfants afin de leur redonner le sourire à eux ainsi qu'à leurs parents. L'Eco-Trail de Paris reverse également 1 € aux associations pour chaque randonneur qui passe sous la Tour Eiffel durant cette journée.

L'engouement pour l'Eco-Trail conforte les organisateurs à continuer leurs efforts vis-à-vis de leur engagement dans le développement durable.

Pour aller plus loin: <http://www.traildeparis.com/pages/public/index.php>

Les JO de Londres en 2012

Londres est la première ville d'accueil des Jeux d'été à inclure un concept de développement durable dès le début de sa planification. Le plan développement durable Londres 2012 « Towards a One Planet 2012 » se concentre sur cinq domaines-clés :

1. **Le changement climatique** : réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'assurer que les installations qui subsisteront seront capables de faire face aux impacts du changement climatique.
2. **Déchets** : réduire la production de déchets à chaque étape du projet, s'assurer qu'aucun déchet ne soit mis à la décharge pendant la durée des Jeux.
3. **Biodiversité** : réduire l'impact des Jeux sur la vie sauvage et son habitat sur et à proximité des sites des Jeux pour laisser après les Jeux des habitats améliorés.
4. **Intégration** : promouvoir l'accès pour tous et célébrer la diversité de Londres et du Royaume-Uni, créer de nouvelles opportunités d'emplois, de formations et de contrats.
5. **Vie saine** : les Jeux inciteront l'ensemble des habitants du pays à se lancer dans le sport et à adopter un mode de vie actif, sain et durable.



Afin de mettre en œuvre ce plan, le développement durable a été intégré dès l'appel d'offres des Jeux de 2012 à travers l'engagement des organisateurs à :

- utiliser des sites déjà existants au Royaume-Uni si possible ;
- ne construire des structures permanentes que dans la mesure où elles trouveraient une utilisation après les Jeux ;
- construire des structures temporaires dans tous les autres cas.

Pour garantir cet engagement, un organisme indépendant – la Commission pour des Jeux durables à Londres 2012⁴ – a été créé pour surveiller l'avancement et rendre compte au public à travers un rapport annuel. Cette dimension développement durable est d'ailleurs un critère important dans la sélection des fournisseurs et des prestataires de service lors des appels d'offres.

4. <http://www.cslondon.org/>

Cette démarche a été élaborée dans l'objectif d'obtenir la certification ISO 20121, norme internationale sur l'Organisation d'événements et développement durable, afin d'être le premier événement sportif certifié ISO 20121.

Pour aller plus loin: <http://www.london2012.com/making-it-happen/sustainability/index.php>

La Solidaire du Chocolat – transat en double solidaire

Fin 2009, La Solidaire du Chocolat, transat à la voile en double de 5 000 milles nautiques (9 200 km), a réuni 24 bateaux entre Saint-Nazaire et Progreso au Mexique. Des associations locales, nationales ou internationales engagées dans les domaines solidaires, sociaux ou environnementaux étaient associées aux bateaux. Elles ont bénéficié du don d'un mécène (500 000 euros recueillis) et ont pu venir à la rencontre du public sur le village de Nantes-Saint-Nazaire et à l'arrivée à Progreso.

Des publics jusqu'ici exclus de cette activité (des sans-abris, des tétraplégiques) ont ainsi pu grimper sur les bateaux. Tout un territoire s'est mis en action et l'engagement de certaines entreprises a continué au-delà de l'événement. Les 100 000 spectateurs qui sont venus visiter le village départ ont contribué au succès populaire et solidaire de l'événement.

Pour aller plus loin: <http://www.lasolidaireduchocolat.com/>

B. Entreprises

Patagonia

Patagonia, marque américaine de sportswear outdoor fabrique des produits qui provoquent le moins de dommages possibles à l'environnement tant au niveau de la fabrication des produits (usines éco-responsables) que des produits eux-mêmes (utilisation de matières recyclées, cotons biologiques, colorants moins polluants).

Son programme « *Chronique de notre empreinte écologique* » est un exemple remarquable de transparence et d'engagement environnemental : la marque propose à ses clients, grâce un mini-site web interactif, de suivre l'impact écologique d'une quinzaine de ses produits, de leur conception jusqu'à leur livraison.

L'entreprise est également engagée sur d'autres programmes environnementaux. Par exemple, 1 % de son chiffre d'affaires est reversé à des initiatives environnementales. De plus, Patagonia est membre de « Freedom to Roam Coalition », une association qui a pour buts de créer, restaurer et protéger les zones de connexion et corridors de migration entre les différents habitats naturels pour la survie de la vie sauvage. Enfin, la marque est également engagée dans la création du parc National de Patagonie.

Pour aller plus loin : <http://www.patagonia.com/eu/frFR/contribution/patagonia.go?assetid=2329>

Stade de France : mise en œuvre d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Le plus grand stade français (81 338 places) a engagé depuis 2007 une démarche RSE. Le consortium Stade de France s'est engagé dans un plan d'actions en trois axes :

- une entreprise compétitive et durable ;
- un stade ouvert et engagé ;
- des événements éco-responsables.

De nombreuses actions sont d'ores et déjà mises en place dans la gouvernance de l'entreprise, la gestion opérationnelle de l'enceinte, la sensibilisation et les relations avec les parties prenantes.

Des indicateurs sont étudiés et peu à peu instaurés pour piloter l'activité au mieux, sans perdre de vue les objectifs initiaux et en maîtrisant ses impacts et ses retombées.

Pour aller plus loin : <http://accueil.stadefrance.com/presse/institutionnel/valeur.html>

Lyonnaise des Eaux et la Fédération Française de Triathlon

Lyonnaise des Eaux est partenaire de la F.F.TRI. depuis 2006. Dès l'origine, la promotion de l'eau du robinet (bonne, saine, économique et écologique) a été définie comme l'un des objectifs du partenariat. Progressivement, les objectifs se sont étoffés afin de répondre de façon plus globale et transversale à des engagements de développement durable.

La F.F.TRI. est l'une des fédérations sportives les plus en pointe sur les sujets liés au développement durable. Afin de lui faire bénéficier de son expertise, depuis plus d'un an maintenant, Lyonnaise des Eaux accompagne la F.F.TRI. dans la formalisation et la mise en œuvre de sa démarche de développement durable.

Cette démarche de co-construction et de soutien sur objectifs ajoute une nouvelle dimension aux partenariats conclus entre entreprises et mouvement sportif. Des partenariats d'un nouveau genre intégrant une démarche écologiquement et socialement responsable, qui seront amenés à prendre de l'ampleur à l'avenir.

Pour l'année 2011, les actions envisagées sont ambitieuses avec entre autres la réalisation d'un Agenda 21 de la F.F.TRI., la promotion d'un label « Triathlon durable » par la Fédération mais aussi une compensation carbone des déplacements de l'équipe de France de Triathlon et plus d'échanges avec le public pour la Lyonnaise des Eaux

Pour aller plus loin: <http://www.lyonnaise-des-eaux.fr/qui-sommes-nous/nos-partenaires/triathlon-2011>

Kinder, la Fédération Française de Basketball et le Secours populaire: le basket joue solidaire

Lors du Championnat d'Europe de Basket 2009, Kinder, une marque du groupe Ferrero, sponsor officiel de la FFBB et de l'Équipe de France, a offert sa place sur le maillot de l'équipe de France au Secours Populaire français. Inédite au niveau national, cette alliance novatrice d'une durée de trois ans repose sur une convergence d'intérêts réciproques entre la marque, qui s'adresse aux enfants, et la mission d'intérêt général du Secours Populaire français, centrée sur l'aide aux familles en difficulté.

Ferrero France avait initié dès 2008, l'opération « Cinq maillots pour l'enfance » qui a récompensé cinq associations de Haute-Normandie dont les couleurs ont été portées par le SPO Rouen Basket lors de rencontres de Pro A.

Pour aller plus loin: <http://www.5maillots.fr/>

C. Institutions

L'opération Balle Jaune de la Fédération Française de Tennis

14 millions de balles de tennis sont consommées chaque année en France. D'une durée de vie d'un à deux ans, elles finissent généralement à la décharge. Consciente de ses responsabilités environnementales, la FFT a lancé en 2008 l'opération Balle Jaune, afin de collecter et de recycler les balles de tennis usagées. En 2010, l'opération a permis de récupérer, grâce à l'implication des clubs, plus de 600 000 balles. Celles-ci sont ensuite broyées et le caoutchouc récupéré sert à réaliser des tapis d'évolution pour des associations ou des structures à caractère social; avec 40 000 balles, on réalise une surface sportive d'environ 100 m².

En 2011, un objectif de 822 000 balles collectées et 11 projets de plateaux d'évolution sont annoncés. Afin d'intégrer cette opération dans une démarche plus globale, la Fédération française de Tennis a élaboré une stratégie développement durable applicable aussi bien à la pratique du tennis – sensibilisant les clubs, les ligues et les licenciés – que lors de l'organisation de grands événements – Roland Garros, les BNP Paribas Masters... et dans la vie au siège de la Fédération.

Pour aller plus loin: <http://www.fft.fr/cms-fft/?id=6149>

Fondation du football: programme « Respect tous terrains »

La Fondation du Football encourage les clubs à structurer un véritable projet de vie, au-delà du projet sportif. L'opération « Respect Tous Terrains » consiste à accompagner plus de 220 clubs pilotes répartis sur toute la France pour mettre en œuvre, tester et évaluer des actions précises en matière de citoyenneté. Ces actions de sensibilisation visent à transmettre des messages destinés aux jeunes licenciés et leur entourage.

Elles portent sur cinq programmes développés par la Fondation: Initiation santé, Arbitrage-Esprit sportif, Engagement citoyen, Égalité des chances et Programme vert. Chaque année, les programmes proposés aux clubs pilotes sont enrichis avec les bonnes pratiques identifiées à l'occasion de l'appel à candidatures des « Trophées Philippe Seguin » de la Fondation du Football.

Autour de la thématique « Respect de l'Environnement » parrainée par Bixente Lizarazu, la Fondation du Football met en œuvre un Programme vert, avec le soutien du groupe GDF SUEZ. Cette action est élaborée en collaboration avec l'ADEME. Les objectifs de cette action sont de sensibiliser les jeunes footballeurs et les dirigeants des clubs de football amateur aux pratiques éco-responsables sur des sujets tels que:

- les nouvelles habitudes de consommation,
- la gestion des déchets,

Sport Durable, outils et bonnes pratiques

- la promotion des transports « verts »,
- l'utilisation de matériaux renouvelables,
- la maîtrise de la consommation d'énergie.

Pour télécharger le guide des éco-gestes (pour les éducateurs et les dirigeants):

http://www.fondationdufootball.com/fileadmin/user_upload/pdf/Autres_outils/Eco_gestes_Guide.pdf

Pour aller plus loin: <http://www.fondationdufootball.com/fr/operations/respect-tous-terrains/index.html>

Ville du Havre: un projet de stade très innovant

Décidé en 2007, la construction du nouveau grand stade du Havre a débuté en 2010. Le « Grand Stade de la CODAH » (nom provisoire), est très ambitieux sur le volet développement durable et prévoit de nombreuses innovations. Sur le plan environnemental, l'objectif est de développer le concept du « stade éco-citoyen »:

- construire selon la démarche HQE[®],
- avoir un bilan carbone le plus bas possible,
- donner une dimension pédagogique à l'ouvrage relativement au développement durable,
- sur le plan énergétique, faire du stade le premier stade français à « énergie positive ».

Pour parvenir à ce dernier objectif très ambitieux, le projet prévoit une efficacité énergétique d'un niveau RT05 -10 % et de produire 170 000 kWh/an grâce à 1500 m² de capteurs photovoltaïques en toiture.

Outre la mise en place de différents conteneurs à tri, il est envisagé l'installation d'un composteur industriel rotatif, une première dans un stade.

Une attention a également été portée sur la réduction des nuisances sonores et la bonne intégration paysagère de l'ouvrage. Un système de récupération d'eau de pluie est également prévu.

Sur un plan social, la CODAH a inscrit une clause d'insertion dans le marché conclu avec le groupement en charge de la réalisation du projet. Cette démarche vise à offrir une opportunité professionnelle à des demandeurs d'emploi, résidents de l'Agglomération havraise. 30 contrats de professionnalisation sont en cours de création, sur l'ensemble des travaux, aussi bien dans les métiers du bâtiment que dans ceux de la maintenance, de l'exploitation et de l'administratif.

Pour aller plus loin: http://www.hac-foot.com/news/grand_stade4.html

Surfrider Foundation

Surfrider Foundation est une association mondiale créée en 1984 aux États-Unis à but non-lucratif, dédiée à la protection et la mise en valeur des lacs, des rivières, de l'océan, des vagues et du littoral. Les objectifs principaux de l'association à travers ses antennes locales présentes dans le monde entier sont de :

- lutter contre la pollution des océans : marées noires, dégazages, déchets flottants, pollutions bactériologiques...;
- informer le public en ce qui concerne la qualité des eaux, les législations et les risques réels en cas de pollution;
- faire prendre conscience de l'ampleur de la pollution et faire comprendre dès aujourd'hui les enjeux de la protection de l'océan.

Pour aller plus loin: <http://www.surfrider.eu/>

« LEN for UNICEF », de l'eau saine pour tous les enfants, une course contre le temps

Chaque jour, 22 000 personnes meurent des maladies liées à l'eau et 1,1 milliard d'individus n'ont pas d'accès ni à l'eau ni aux systèmes sanitaires. L'eau constitue le premier facteur de mortalité dans le monde.

C'est dans ce cadre-là que le programme « LEN for UNICEF », créé en commun par la Ligue Européenne de Natation et Unicef Private Fundings and Partnerships Division a été mis en place.

L'objectif du programme est de sensibiliser les Européens aux problématiques liées à l'eau et d'améliorer la qualité de vie des plus défavorisés.

La communication du programme est axée autour de 3 points principaux:

- protection de l'environnement aquatique naturel;
- promotion de l'eau comme source d'énergie rare;
- collecte de fonds pour financer des actions de solidarité (création de puits et d'écoles au Togo notamment).

Pour aller plus loin: <http://www.len.eu/?pag=unicef&pg=video>

CONCLUSION

« Sport Durable, outils et bonnes pratiques » est une présentation non exhaustive de l'application du Développement Durable au Sport à destination des Acteurs de l'économie du Sport. C'est avant tout un outil de sensibilisation au Développement Durable. Le Sport occupe une place importante dans la société et doit faire face à ses responsabilités économiques, sociales et environnementales.

L'engagement des Acteurs du Sport en faveur du Développement Durable est bien loin d'être global, le volet écologique résumant souvent à lui seul le positionnement responsable de tel ou tel acteur au détriment des dimensions économiques et sociales.

Néanmoins, l'application du Développement Durable dans le Sport n'est pas impossible comme le montrent les exemples de ce document. Sporsora recommande aux Acteurs de l'économie du Sport de s'inspirer de ces bonnes pratiques pour contribuer dès aujourd'hui à un Sport Durable.

Sporsora est convaincue que l'avenir du sport s'inscrit dans un engagement développement durable de tous les acteurs. L'association s'associera aux initiatives publiques et privées qui iront dans ce sens.

Enfin, Sporsora a décidé d'engager ses membres dans une démarche Développement Durable à travers la création prochaine d'une charte qu'ils seront invités à signer.

Pour découvrir d'autres initiatives régionales :

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Ressources_SDD_juin_2010.pdf

SPORSORA est une organisation interprofessionnelle au service de l'intérêt général. Elle regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'acteurs de l'écosystème du Sport (annonceurs, agences, organisations sportives, médias, instituts d'études et de formations).

Pour toute information sur SPORSORA, son organisation et ses activités: <http://www.sporsora.com>

GLOSSAIRE

AFNOR : groupe international de services organisé autour de 4 domaines de compétences : la normalisation, la certification, l'édition spécialisée et la formation. Il a comme particularité d'être au service de l'intérêt général pour sa mission de normalisation tout en exerçant une partie de ses activités dans le domaine concurrentiel.

BS 8901 : méthodologie du British Standard Institution, l'équivalent britannique de l'AFNOR français. La BS 8901 fournit des exigences pour la planification et le management durable des événements de toutes tailles et de tous types. Elle couvre une gamme complète d'événements allant des conférences de grandes envergures et des événements uniques comme les Jeux olympiques de Londres en 2012 et les Jeux paralympiques, aux festivals de musique et de spectacles en plein air. Elle est applicable à tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement, à l'organisation des entreprises et des sociétés contractantes. Elle donne des orientations pour comprendre les informations pratiques destinées à assister l'utilisateur à mettre en place les exigences et celles du management d'événements, à gérer leurs risques environnementaux, financiers et sociaux et les impacts couvrant tous les aspects de cette organisation.

Chaîne d'approvisionnement : séquence d'activités ou d'acteurs qui fournit des produits ou services à l'organisation.

Comportement éthique : comportement conforme aux principes acceptés d'une conduite juste ou bonne dans le contexte d'une situation particulière, et en cohérence avec les normes internationales de comportement.

Environnement : milieu extérieur naturel dans lequel opère une organisation, constitué de l'air, de l'eau, des sols, des ressources naturelles, de la flore, de la faune, des êtres humains, y compris leurs interactions.

Global Reporting Initiative : initiative internationale lancée en 1997 qui a mis au point un référentiel sur lequel les entreprises peuvent s'appuyer pour produire des rapports sur les dimensions économiques, sociales et environnementales de leurs activités. Des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG), des cabinets de consultants, des syndicats, des universités, ou encore le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) participent à cette initiative.

Impact : changement positif ou négatif subi par la société, l'économie ou l'environnement, résultant entièrement ou en partie des décisions et activités passées et présentes d'une organisation.

Initiative : organisation, programme ou activité, visant expressément à atteindre un objectif particulier en rapport avec la responsabilité sociétale.

OHSAS 180013 : la spécification OHSAS 18001 est le référentiel sécurité de l'entreprise. Il a pour objectif d'avoir une gestion rigoureuse et efficace de la santé et la sécurité au travail.

L'OHSAS est le seul référentiel permettant cette approche avec une reconnaissance internationale. OHSAS 18001 est un référentiel privé. Il a été élaboré à partir de normes nationales existantes (BS 8800, UNE 81900, VCA) et de référentiels de certains organismes certificateurs (OHSMS, SafetyCert, SMS 8800).

Parties prenantes : désigne tous les groupes, actionnaires, mais aussi salariés, fournisseurs, clients, ONG, collectivités territoriales..., concernés par les décisions stratégiques d'une entreprise. Le terme anglais correspondant est stakeholders, utilisé en opposition à *shareholders*, les actionnaires.

Responsabilité sociétale : responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société. La responsabilité sociétale prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur et qui est en accord avec les normes internationales de comportement, est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

Transparence : accessibilité des informations relatives aux décisions et aux activités ayant une incidence sur la société, l'économie et l'environnement, et volonté d'en assurer une communication claire, exacte, opportune, honnête et complète.

SPORSORA
L'ASSOCIATION DES ACTEURS
DE L'ÉCONOMIE DU SPORT

40, rue François-I^{er} – 75008 Paris

T: +33 (0)1 53 23 01 68

F: +33 (0)1 53 23 03 11

www.sporsora.com

www.facebook.com/sporsora

www.twitter.com/sporsora